



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA DE RÉSEAU DES PRÉFECTURES ET DES SGCD

Séance du 18 juin 2024

Monsieur le Président,

À la veille des Jeux olympiques et paralympiques et au lendemain des élections européennes, le SAPACMI et l'UATS UNSA vous alertent sur la surcharge de travail et la pression que subissent les services et les collègues en charge de l'organisation expresse des élections législatives.

Alors même que le travail pour les élections européennes n'était pas encore achevé, les agents ont ressenti véritable choc à l'annonce inattendue de l'organisation dans un délai très court et inédit de nouvelles élections législatives.

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA veulent vous faire part, Monsieur le Président, de leur exaspération face à ce qui peut être considéré comme un manque de considération des personnels qui vont, bien évidemment, de nouveau accomplir un travail titanesque sans avoir la certitude d'une réelle reconnaissance.

A l'instar de l'Association des Maires de France, nous regrettons que ni les modalités pratiques de mise en œuvre, ni la pression qu'elle fait peser sur les préfetures, comme sur les communes pour l'AMF, n'aient été prises en compte par le pouvoir exécutif.

Il en résulte que les conditions d'organisation matérielle de ces nouvelles élections suscitent dans toutes les préfetures stress et forte inquiétude.

Car il est un fait que les agents, bien qu'investis et soucieux d'accomplir au mieux leurs missions dans un contexte souvent difficile, sont déjà épuisés physiquement et psychologiquement par les réformes et les changements répétitifs et successifs.

Le SAPACMI et l'UATS UNSA s'interrogent ainsi quant à l'une des priorités du gouvernement relative à la qualité de vie au travail dans la fonction publique. En est-ce vraiment une ? La question se pose avec une particulière acuité alors que se déroulent actuellement les Rencontres de l'ATE dont un des thèmes concerne l'attractivité de l'emploi public.

Cette année 2024 aura donc été marquée par un renforcement de l'engagement et une mobilisation accrue de l'ensemble des agents des préfetures et des SGCD que ce soit pour les Jeux olympiques et paralympiques, mais aussi pour l'organisation des élections européennes et législatives.

Nous comptons donc sur vous, Monsieur le Président, pour que nos collègues reçoivent de façon urgente des gages de la part de l'administration quant à la prise en compte de leur investissement personnel et des sacrifices qui leur sont demandés – *comme le report de leurs congés* – et qu'ils soient récompensés à leur juste niveau.

Le SAPACMI et l'UATS-UNSA vous remercient, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal de ce Comité social d'administration.
